

Général

Premier Café REACH&CLP du Helpdesk Luxembourg

Le premier Café REACH&CLP a eu lieu le 1^{er} mars 2011 au CRP Henri Tudor à Luxembourg Kirchberg. Cette nouvelle formule de rencontre a été mise en place pour permettre aux participants d'échanger, autour d'un café, sur les sujets d'actualités dans le cadre de REACH&CLP. Autour du thème "REACH&CLP : quels challenges après les échéances de Décembre 2010 ?", l'équipe du Helpdesk a présenté les points d'actualités puis la rencontre s'est poursuivie par une discussion abondante. Vous trouverez la présentation [ici](#).

Liste des coordonnées Helpdesk REACH&CLP nationaux mise à jour

La [liste des coordonnées des Helpdesk Nationaux](#) a récemment été mise à jour sur le site de l'ECHA. Les liens vers les numéros d'urgence nationaux à indiquer en section 1.4 des FDS ont été ajoutés lorsqu'ils étaient disponibles.

Nouvelle brochure de présentation du Helpdesk REACH&CLP

Cette documentation, en français, présente les éléments principaux des deux règlements ainsi que les sources majeures d'information et un calendrier des étapes clés. Vous trouverez la version imprimable au format pdf [ici](#). La version allemande éditée précédemment est toujours disponible [ici](#).

REACH (enRegistration, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques)

Les premières substances pour autorisation

Le [règlement \(UE\) 143/2011](#) a sélectionné les premières substances soumises à autorisation après une période transitoire et inclut les substances suivantes dans l'annexe XIV de REACH :

- 5-tert-butyl-2,4,6- trinitro-m-xylène (Musc-xylène, N o CE: 201-329-4)
- 4,4'-diaminodiphénylméthane (MDA, N o CE: 202-974-4)
- Hexabromocyclododécane (HBCDD, N o CE: 221-695-9, 247-148-4)
- Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP, N o CE: 204-211-0)
- Phtalate de benzyle et de butyle (BBP, N o CE: 201-622-7)
- Phtalate de dibutyle (DBP, N o CE: 201-557-4)

La date limite pour l'introduction des demandes est, selon la substance concernée, comprises entre janvier et juillet 2013. A partir de 2014 ou 2015, leur utilisation sera possible seulement si une autorisation a été accordée (ou au moins a été demandée à temps). Deux nouveaux guides ont été publiés sur le [site internet d'ECHA](#) : [Guide pour la préparation d'une demande d'autorisation](#) et [Guide relatif à l'analyse socio-économique – Autorisation](#).

De plus, l'ECHA organisera un séminaire sur ce thème en avril. Vous trouverez plus d'informations [ici](#).

Mise à jour du plug-in d'IUCLID pour vérifier la dissémination de vos informations !

L'ECHA a récemment mis en service une version actualisée de cet outil informatique qui permet aux sociétés de vérifier quelles informations issues de leur dossier d'enregistrement seront rendues publiques sur le site web de l'Agence. Le mode actuel de filtrage des dossiers d'enregistrement de substances uniques demeure inchangé. Néanmoins, l'outil est à présent

capable de filtrer les dossiers d'enregistrement basés sur une approche par catégorie. Pour plus d'information, consultez [l'Alerte Actualités de l'ECHA](#).

Mise à jour de la base de données de l'ECHA sur les substances enregistrées

La [base de données de l'ECHA](#) contenant les informations sur les substances enregistrées a déjà été mise à jour au 1^{er} mars et contient maintenant 691 entrées. Vous pouvez chercher des informations sur les substances enregistrées qui ont été fournies par les entreprises (fabricants/importateurs) dans leurs dossiers d'enregistrements. Vous trouverez de nombreuses informations sur les propriétés dangereuses, classification et étiquetage, l'utilisation de façon sûre ...

Mise à jour des outils informatiques de l'ECHA : IUCLID 5 et REACH-IT

La [nouvelle version 5.3 d'IUCLID](#) est disponible sur le [site web d'IUCLID](#). Les déclarants sont invités à installer IUCLID 5.3 pour être prêts à soumettre des dossiers via la nouvelle version 2.2 de REACH-IT, qui sera lancée en avril 2011. Toutefois, les déclarants souhaitant soumettre de nouveaux dossiers ou des mises à jour avant cette date devront continuer à utiliser IUCLID 5.2. Pour votre information les [FAQ relatives à REACH-IT](#) ont été mises à jour fin février. Les modifications consistent en de plus amples informations sur les changements liés aux entités légales, de nouvelles informations sur IUCLID 5.3 et REACH-IT 2.2 et de nouvelles questions sur la dissémination et la cessation d'activité.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que REACH ? »](#)

CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques)

Formulaire en ligne pour collecter les erreurs dans la Table 3.1 de l'annexe VI du CLP

Nous vous informons que l'ECHA a mis en place un [formulaire en ligne](#) pour rendre compte des éventuelles erreurs contenues dans la Table 3.1 de l'annexe VI du règlement CLP (classification et étiquetage harmonisés). Pour éviter les doublons il est recommandé de vérifier en premier lieu via [ce lien](#) si l'information est déjà connue par l'ECHA. Nous en profitons pour vous rappeler que l'ECHA lance régulièrement des consultations pour l'harmonisation de la classification et l'étiquetage de substances. Pensez à consulter la [section du site internet](#) dédiée à ce sujet.

Rectificatif concernant les statistiques CLP

Le nombre de substances notifiées à l'ECHA au 3 janvier 2011 est de 107 067 (et non 24 529 ainsi que cela avait été annoncé initialement). Pour plus d'information vous pouvez lire le [Corrigendum de l'ECHA](#) du 18 janvier.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que le CLP ? »](#)

AGENDA

Manifestations nationales

- 30.03.11 Forum de la Sécurité et de la Santé au travail (Luxexpo) : présentation du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg sur le CLP. Entrée gratuite sur inscription avant le 25 mars 2011 (L-Kirchberg, Luxexpo, 10H-19H, [www.securite-sante.lu](#)).
- 12.05.11 Cafés REACH&CLP : « notification des SVHC contenues dans les articles et obligations liées aux SVHC », (L-Kirchberg, CRP Henri Tudor, 16H-18H).
- 18.05.11 Lunch meeting : « Point sur l'étiquetage selon CLP », allemand, (L-Kirchberg, Chambre de Métiers, 12H-13H30).
- 24.05.11 Lunch meeting : « Point sur l'étiquetage selon CLP », français, (L-Kirchberg, Chambre de Métiers, 12H-13H30).

Les invitations et les modalités d'inscription seront envoyées prochainement.

Manifestations internationales

- 17-18.05.11 Sixth ECHA Stakeholders' Day; more information on [ECHA's website](#), ECHA, Helsinki.
- 12.04.11 [Seminar on Applications for Authorisation](#), ECHA, Helsinki.

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Le Helpdesk REACH&CLP offre des conseils sur REACH et CLP qui ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas une interprétation juridique des textes réglementaires. Les réglementations REACH et CLP sont les seules références légales et les informations fournies via cette lettre d'information ne constituent en rien une base légale. Ces informations sont fournies à titre informatif sans aucune garantie expresse ou implicite, quant à leur exhaustivité ou exactitude. Par conséquent, toute responsabilité du CRP Henri Tudor pour toute erreur ou omission est exclue et le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies.